



**233^e réunion du Conseil de World Athletics
7 et 8 décembre 2023 – Monaco
Informations et décisions**

Le Conseil de World Athletics, présidé par Sebastian Coe, s'est réuni les 7 et 8 décembre 2023, à Monaco.

1. RAPPORTS

Les points à l'ordre du jour de la réunion étaient les suivants :

- Mot d'introduction du président ;
- Rapport du Bureau exécutif, comprenant le budget et le plan annuel 2024 approuvés, ainsi que le Plan stratégique de World Athletics pour la période 2024-2027 ;
- Rapport du directeur général et du directeur des opérations, incluant une mise à jour du siège de WA sur les principaux axes de travail pour 2024 ;
- Rapport de la Commission des athlètes et proposition de mandat (cahier des charges) pour 2023-2027 ;
- Rapport de la Commission des compétitions, y compris les projets d'horaires de compétition, les dates de futures compétitions de la Série mondiale d'athlétisme, la nomination des délégués aux compétitions et les amendements aux Règles techniques ;
- Rapport de la Commission de développement, y compris le projet de mandat (cahier des charges) pour la période 2023-2027 ;
- Rapport de la Commission de la gouvernance, y compris le projet de Politique en matière de droits de l'Homme et le mandat (cahier des charges) de la commission pour 2023-2027 ;
- Informations actualisées provenant du Groupe de travail chargé de la question des ressortissants russes et biélorusses pour les compétitions et événements internationaux et le Groupe de travail sur les athlètes exprimant une variance de genre, y compris le projet de mandat ;
- Rapport du Panel de supervision des élections portant sur les élections tenues en 2023 (ce rapport a été diffusé aux Fédérations membres par la circulaire M/52/23 en date du 19 décembre 2023) ;
- Point sur la Série mondiale d'athlétisme et les Jeux olympiques, y compris un compte rendu du Comité d'organisation local des Championnats du monde d'athlétisme Budapest 23 ;
- Rapport du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, notamment les propositions d'amendements des Règles antidopage de World Athletics.

2. INFORMATIONS ET DÉCISIONS

2.1 SERIE MONDIALE D'ATHLETISME ET JEUX OLYMPIQUES

2.1.1 Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics Antalya 24

Le Conseil a approuvé l'horaire de compétition de l'édition 2024 des Championnats du monde de marche par équipes qui se dérouleront le 21 avril 2024, à Antalya, en Turquie :

HEURE	ÉPREUVE	GROUPE D'ÂGE	HEURE LIMITE D'ARRIVÉE
07 h	10km marche	U20 Hommes	07 h 55
08 h	10km marche	U20 Femmes	09 h
09 h 10	20km marche	Senior Femmes	11 h



HEURE	ÉPREUVE	GROUPE D'ÂGE	HEURE LIMITE D'ARRIVÉE
11 h 05	20km marche	Senior Hommes	12 h 45
12 h 55	Marche sur un marathon en relais mixte		16 h 20

2.1.2 Championnats du monde U20 de World Athletics Lima 24

Le Conseil a approuvé le projet d'horaire de compétition des Championnats du monde U20 de World Athletics Lima 24 qui se tiendront du 27 au 31 août 2024.

Des sessions sont prévues le matin et l'après-midi pendant les quatre premiers jours, puis une session le dernier jour avec 13 finales échelonnées sur les trois heures que compte le programme.

L'horaire de compétition figure à l'annexe A du présent document.

2.1.3 Championnats du monde de course sur route de World Athletics San Diego 25

Le Conseil a approuvé les dates des Championnats du monde de course sur route San Diego 25. Ils auront lieu du 26 au 28 septembre 2025.

2.1.4 Championnats du monde de cross-country de World Athletics Tallahassee 26

Le Conseil a également confirmé la date des Championnats du monde de cross-country Tallahassee 26. Ils sont prévus le 10 janvier 2026.

2.1.5 Relais mondiaux de World Athletics Bahamas 24, modalités pour l'attribution des couloirs en vue des Jeux olympiques Paris 2024

Le Conseil a confirmé que la performance des huit premières équipes aux Relais mondiaux 2024 de World Athletics, aux Bahamas, déterminera l'attribution de leur couloir au premier tour des Jeux olympiques de Paris 2024 et leur octroiera des points de départ plus avantageux. Comme communiqué précédemment, les Relais mondiaux de World Athletics Bahamas 24 permettront à 14 équipes de se qualifier automatiquement pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

2.1.6 Politique concernant les remplacements pour le relais mixte 4x400m

Pour le relais mixte 4x400m, le Conseil a approuvé la proposition de limiter le nombre de remplacements à un athlète par équipe pour toutes les compétitions de la Série mondiale où cette épreuve est disputée, y compris les Jeux olympiques.

2.1.7 Comité d'organisation local des Championnats du monde de World Athletics Budapest 23

Le Comité d'organisation local de Budapest 23 a présenté au Conseil un compte rendu sur les Championnats du monde d'athlétisme. Ce compte rendu a mis en exergue les principales réalisations, les éléments distinctifs et les réussites. Il a présenté un bilan détaillé des résultats obtenus au regard des objectifs fixés, notamment en ce qui concerne l'expérience des athlètes et des spectateurs, la mobilisation des fans (plus de 200 000 personnes ont visité les fan zones), le marketing et la communication, l'héritage et le développement durable, ainsi que la vente de billets et la fréquentation (l'événement a permis de vendre plus de 404 000 billets à travers 120 pays, avec un pourcentage de vente moyen de plus de 95 %). Un nombre record de bénévoles a également participé à l'événement, ce qui souligne son envergure et son importance.



Globalement, cet événement a été largement salué. Il a atteint ses objectifs et a établi des standards élevés pour les événements à venir en matière d'innovation, d'engagement et de développement durable.

2.1.8 Nomination des délégués aux compétitions

Sur recommandation de la Commission des compétitions, le Conseil a approuvé la liste des délégués aux compétitions qui officieront aux Jeux olympiques de Paris 2024.

En ce qui concerne ces nominations pour les JO conformément au souhait du COJO Paris 2024 et de World Athletics, l'objectif était de parvenir à une égalité femmes-hommes dans les fonctions techniques clés telles que les juges-arbitres et les juges de marche World Athletics. En ce qui concerne les futures nominations, l'établissement, d'ici la fin de l'année, de nouveaux panels de juges-arbitres World Athletics et de juges de marche World Athletics aidera à assurer la parité hommes-femmes et une répartition équilibrée de la représentation des régions continentales.

La liste complète des délégués nommés figure à l'annexe B.

2.2 REGLES ET REGLEMENTS

2.2.1 Règles techniques

Sur recommandation de la Commission des compétitions, le Conseil a approuvé les amendements à la règle 54.4.1 des Règles techniques qui dispose que, lors des grandes compétitions, le chef-juge de marche a autorité pour disqualifier un athlète dans les 100 derniers mètres de l'épreuve s'il a enfreint les règles de la marche athlétique, et ce, indépendamment des éventuels cartons rouges reçus.

Le Conseil a approuvé la proposition de lui conférer cette autorité à toutes les compétitions de marche organisées dans le cadre des règles de World Athletics (c'est-à-dire toutes les compétitions comptant pour le classement mondial) et, par conséquent, également à celles organisées au niveau national. Pour ce faire, les dispositions correspondantes de la règle ont été modifiées comme suit :

54.4.1 Pour ~~les compétitions décrites aux alinéas 1 et 2 de la définition portant sur~~ toutes les Compétitions comptant pour le classement mondial, le Chef-juge est habilité à disqualifier un athlète dans les 100 derniers mètres de l'épreuve, lorsque son mode de progression enfreint manifestement la Règle 54.2 des Règles techniques, et ce quel que soit le nombre de Cartons rouges que le Chef juge a reçu pour cet athlète.

La règle amendée sera disponible à la [rubrique « technical information »](#) (informations techniques) sur le site Internet de World Athletics.

2.2.2 Règles antidopage

Sur recommandation de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA), le Conseil a approuvé la proposition de modifier la règle 15 des Règles antidopage de World Athletics, en particulier en ce qui concerne les exigences minimales en matière de contrôles antidopage pour les athlètes des Fédérations membres relevant de la catégorie A avant les compétitions majeures.

Le Conseil a approuvé la modification de la règle 15.5.1(c) comme suit :

1. Le premier des trois contrôles inopinés hors compétition sera effectué au plus tard 12 semaines avant le début de la compétition concernée, et
2. Tous les contrôles requis aux fins de la règle seront effectués juste avant les engagements définitifs (à la date limite de refus des places de quota) plutôt que juste avant le début de l'épreuve.



Le Bureau de l'UIA a estimé que le juste équilibre est de fixer à 12 semaines le point de départ minimum pour les contrôles au titre de la règle 15.5.1(c), tout en continuant de garder la question sous surveillance. La Commission des athlètes a été consultée au sujet de cette proposition et a souscrit à l'avis du Bureau de l'UIA.

Les règles amendées ont pris effet le 8 décembre 2023 et sont disponibles sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#) (cf. tome D « Intégrité et aspects disciplinaires », document 3.1 « Règles antidopage »).

2.2.3 Manuel des installations et des équipements d'athlétisme

Sur recommandation de la Commission des compétitions, le Conseil a approuvé les propositions d'amendements du *Manuel des installations et des équipements d'athlétisme* en ce qui concerne la différence de composition des revêtements dans les zones de l'aire de concours subissant de fortes contraintes.

La section « Construction de la piste » du *Manuel des installations et des équipements d'athlétisme* fixe des normes pour l'épaisseur de la piste. Cependant, la pratique récente a révélé que les revêtements synthétiques peuvent subir des niveaux de contrainte très différents en fonction des disciplines (épreuves sur piste, sauts, lancers). Une stratégie visant à installer des revêtements présentant une résistance différente à la traction, mais de la même marque et du même modèle, entre les différentes zones du terrain de compétition (courses et concours), est actuellement à l'étude avec les fabricants et testée avec certains des athlètes, et ce, aux fins d'éviter les problèmes rencontrés récemment.

Grâce à cet amendement, les zones de l'aire de concours qui sont soumises à de fortes contraintes pourront désormais présenter des caractéristiques de résistance à la traction légèrement différentes de celles de la piste principale, afin de refléter adéquatement cette variation dans leur composition.

2.3 POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME

Dans le cadre de la stratégie de World Athletics en matière de droits de l'Homme, le Conseil a approuvé la Politique relative aux droits de l'Homme présentée par la Commission de gouvernance.

La Politique relative aux droits de l'Homme, qui réitère l'engagement de World Athletics à respecter tous les droits humains internationalement reconnus, sera diffusée à toutes les Associations continentales et Fédérations membres, et comporte les principes suivants :

- Reconnaissance de la dignité et de la valeur de chaque personne engagée dans l'athlétisme ;
- Utilisation du pouvoir du sport pour mobiliser et induire des changements en vue de bâtir un monde meilleur ;
- Promotion de l'équité, en particulier l'égalité des chances entre les sexes, la dignité et l'équité dans les compétitions sportives et la gouvernance dans le sport.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la [Politique de développement durable de World Athletics](#) et de la [Politique de protection de World Athletics](#), et relève de la réglementation de World Athletics en matière de bonne gouvernance.

Ce document est publié dans la [bibliothèque de World Athletics](#).

2.4 ÉQUIPE SPECIALE CHARGÉE DES QUESTIONS DE PROTECTION

Le Conseil a reçu un compte rendu détaillé sur les avancées réalisées et les projets futurs dans le domaine de la protection. Il s'agit notamment des projets de mise à jour de la Politique de protection de World Athletics, de la documentation sur la protection que World Athletics élaborera à l'intention des Associations continentales, ainsi que les dispositifs relatifs à la protection dans le cadre des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme et le déploiement de la formation en ligne « Les bases de la protection » de World Athletics.



Le Conseil a également approuvé la nomination de M. Jean Gracia au sein de l'Équipe spéciale chargée de la protection, succédant à M^{me} Karin Grute-Movin. En outre, deux membres de la Commission des athlètes rejoindront également cette équipe spéciale.

Conformément aux dispositions de la Politique de protection de World Athletics, toutes les Fédérations membres doivent avoir mis en place une politique et des procédures de protection d'ici à la fin décembre 2023. Pour ce faire, des modèles de documents sont disponibles à la rubrique *Member Federation Resource Centre* qui est accessible [en cliquant ici](#). Ces modèles sont disponibles en sept langues et peuvent être utilisés pour rédiger les documents requis pour satisfaire à cette obligation. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter M^{me} Karena Vleck (karena.vleck@worldathletics.org) ou M^{me} Annie Davis (annie.davis@worldathletics.org).

2.5 ÉQUIPE SPECIALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN MONDIAL

Le Conseil a approuvé la création d'une équipe spéciale de travail chargée de la mise en œuvre du Plan mondial. Cette équipe vise à capitaliser sur les progrès déjà réalisés dans le cadre du [Plan mondial pour l'athlétisme de World Athletics 2022-2030](#) et à maintenir la dynamique en cours tout au long de la période du plan.

L'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Plan mondial sera présidée par M. Willie Banks, membre du Conseil, qui était président du Groupe de travail pour la mise en œuvre du Plan mondial. Sa composition reposera sur celle du groupe de travail précédent, les membres du Conseil et les Fédérations membres y étant représentés.

Le Conseil a approuvé le mandat (cahier des charges) de cette équipe spéciale. Il sera disponible dans la [bibliothèque de World Athletics](#) en même temps que la liste des membres dès qu'elle sera validée.

2.6 COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2.6.1 Groupe de travail sur les athlètes exprimant une variance de genre

Après l'approbation par le Conseil de la mise en place, pour une durée d'un an, d'un Groupe de travail sur les athlètes exprimant une variance de genre, le mandat (cahier des charges) de cette instance a été défini et sa composition confirmée.

Ce groupe de travail est un organe consultatif composé d'experts et nommé par le Conseil. Il est chargé de suivre de près les évolutions dans les domaines du droit, des sciences, du sport et de la société en ce qui concerne les athlètes exprimant une variance de genre. Sa mission est de permettre à World Athletics de prendre en compte et de considérer avec soin toutes les implications de ces évolutions pour l'élaboration de ses programmes, ses règles d'éligibilité et ses actions éducatives, tout en veillant à respecter les engagements fondamentaux de l'organisation à l'égard de sa communauté mondiale d'athlètes d'élite.

Composition de ce groupe de travail :

- Doriane Coleman – Présidente indépendante
- Jimmy Lindberg – Athlète indépendant
- Jan Swinhoe – Officiel de Fédération membre
- Antoine Bruneau – Officiel de Fédération membre
- Aisha Praught-Leer – Membre de la Commission des athlètes
- Donna Raynor – Membre du Conseil
- Sylvia Barlag – Membre du Conseil
- Raúl Chapado – Vice-président
- Ximena Restrepo – Première vice-présidente
- Stephane Bermon – Directeur du département Santé et Sciences de World Athletics (sans droit de vote)

Le groupe de travail présentera son rapport final au Conseil de World Athletics avant décembre 2024.



2.6.2 Groupe de travail sur le statut des ressortissants russes et biélorusses pour les compétitions et événements internationaux

Le Conseil a confirmé la liste des membres du groupe de travail chargé d'étudier le statut des ressortissants russes et biélorusses pour les compétitions et événements internationaux.

Composition de ce groupe de travail :

- Francis Dadoo – Président
- Beatrice Ayikoru – Membre du Conseil
- Anna Riccardi – Membre du Conseil
- Ami Baran – Officiel de Fédération membre
- Lea Sprunger – Membre de la Commission des athlètes

La mission de ce groupe de travail est de formuler des avis et des recommandations au Conseil sur les questions suivantes (entre autres) :

- Déterminer si les sanctions sont suffisantes ou si elles doivent être renouvelées, complétées ou modifiées par d'autres sanctions à imposer en vertu de l'article 13 des Statuts de World Athletics ;
- Examiner les conditions et les critères qui devraient être mis en place pour permettre, à un moment donné, la participation des acteurs russes et biélorusses suivants à des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ou aux Jeux olympiques : athlètes, personnel d'encadrement des athlètes, officiels des fédérations membres et autres officiels.

Toutes les décisions se rapportant aux recommandations du groupe de travail relèvent toujours du Conseil.

La Fédération russe d'athlétisme et la Fédération biélorusse d'athlétisme ont toutes deux été informées de la mission du groupe de travail et de ses membres.

2.6.3 Mandat des commissions

Les quatre commissions (Athlètes, Compétitions, Développement et Gouvernance) avaient tenu leur première réunion du mandat 2023-2027 avant la réunion du Conseil. Elles ont chacune présenté au Conseil un rapport sur leurs activités clés et leurs priorités pour les quatre années à venir.

Tous les documents relatifs aux mandats de ces différentes instances seront publiés dans la [bibliothèque de World Athletics](#) dès que ceux-ci seront disponibles.

2.7 PLAN STRATÉGIQUE DE WORLD ATHLETICS 2024-2027

Le cadre du Plan stratégique de World Athletics pour les années 2024-2027 a été approuvé par le Conseil sur recommandation du Bureau exécutif. Le document devrait être parachevé, mis en page et distribué aux Fédérations membres au cours du premier trimestre 2024.

Communiqué de presse :

<https://worldathletics.org/news/press-releases/decisions-made-233rd-world-athletics-council-meeting-monaco>

Horaire de compétition des Championnats du monde U20 Lima 24

CHAMPIONNATS DU MONDE U20 DE WORLD ATHLETICS
LIMA, PER
27-31 AOÛT 2024

Jour 1 - mardi matin, 27 août			Jour 2 - mercredi matin, 28 août			Jour 3 - jeudi matin, 29 août			Jour 4 - vendredi matin, 30 août			Jour 5 - samedi matin, 31 août		
09:00	Lancer du marteau	H QA	09:00	Lancer du javelot	F QA	09:00	100m Dec	H Séries	09:00	110m haies Dec	H Séries			
09:05	100m haies Hep	F Séries	09:10	400m haies	F T1	09:10	Lancer du marteau	F QA	09:20	Lancer du poids	F QAB			
09:15	Saut en longueur	F QAB	09:40	Saut en longueur Hep	F	09:25	100m haies	F T1	09:25	10 000m marche	H F			
09:35	Relais 4x400m	mixte T1	10:05	400m haies	H T1	09:35	Saut en longueur Dec	H	09:40	Lancer du disque Dec	H A			
10:10	100m	F T1	10:30	Saut en hauteur	H AB	10:20	110m haies	H T1	10:25	10 000m marche	F F			
10:10	Saut en hauteur Hep	F	10:35	Lancer du javelot	F QB	10:25	Lancer du marteau	F QB	10:50	Lancer du disque Dec	H B			
10:15	Lancer du marteau	H QB	11:05	400m	F T1	11:05	Saut en hauteur	F QAB	11:30	Relais 4x400m	F T1			
11:10	100m	H T1	11:50	Triple saut	F QAB	11:10	Lancer du poids Dec	H	11:35	Saut à la perche Dec	H A			
11:00	Lancer du poids	H QAB	12:00	400m	H T1	11:15	200m	F T1	11:55	Lancer du disque	H QA			
11:35	Lancer du disque	F QA	12:05	Lancer du javelot Hep	F	11:45	Saut en longueur	H QAB	12:00	Relais 4x400m	H T1			
12:05	Triple saut	H QAB	12:50	3000m steeple	H T1	12:10	200m	H T1	12:35	Relais 4x100m	F T1			
12:10	800m	H T1							12:25	Saut à la perche Dec	H B			
13:00	Lancer du disque	F QB							13:05	Relais 4x100m	H T1			
13:05	800m	F T1							13:05	Lancer du disque	H QB			

Jour 1 - mardi après-midi, 27 août			Jour 2 - mercredi après-midi, 28 août			Jour 3 - jeudi après-midi, 29 août			Jour 4 - vendredi après-midi, 30 août			Jour 5 - samedi après-midi, 31 août		
16:00	Saut à la perche	F AB	16:05	1500m	H T1	15:00	100m haies	F DF	15:30	Lancer du javelot Dec	H A	16:00	Lancer du disque	H F
16:05	Lancer du poids Hep	F 0	16:29	Lancer du disque	F F	15:25	Lancer du marteau	H F	15:35	400m haies	F DF	16:35	400m haies	F F
16:00	3000m steeple	F T1	16:40	1500m	F T1	15:30	110m haies	H DF	16:00	Saut à la perche	H F	16:45	400m haies	H F
16:20	Lancer du javelot	H QA	17:20	Saut en longueur	F F	15:50	Saut en hauteur Dec	H	16:05	400m haies	H DF	16:25	Saut en hauteur	F F
16:45	100m	F DF	17:20	400m	H DF	15:55	800m	F DF	16:10	Lancer du poids	F F	17:00	1500m	F F
17:07	100m	H DF	17:45	400m	F DF	16:00	Saut à la perche	F F	16:35	Lancer du javelot Dec	H B	17:10	Triple saut	F F
17:35	Lancer du poids	H F	18:10	800m Hep	F F	16:20	800m	H DF	16:35	800m	H F	17:15	3000m steeple	H F
17:40	Lancer du javelot	H QB	18:30	100m	F F	16:47	200m	F DF	16:50	800m	F F	17:40	Lancer du marteau	F F
18:50	Relais 4x400m	mixte F	18:47	100m	H F	17:10	200m	H DF	16:55	Saut en hauteur	H F	17:45	Relais 4x100m	F F
17:30	5000m	F F				17:20	Triple saut	H F	17:10	100m haies	F F	17:55	Relais 4x100m	H F
18:25	200m Hep	F Séries				17:30	Lancer du javelot	H F	17:15	Saut en longueur	H F	18:10	1500m	H F
17:55	5000m	H F				17:35	3000m steeple	F F	17:25	110m haies	H F	18:30	Relais 4x400m	F F
						17:55	400m Dec	H Séries	17:45	Lancer du javelot	F F	18:50	Relais 4x400m	H F
						18:15	3000m	H F	17:50	3000m	F F			
						18:43	400m	F F	18:15	1500m Dec	H F			
									18:35	200m	F F			
									18:50	200m	H F			

LISTE DES DÉLÉGUÉS AUX COMPÉTITIONS APRÈS NOMINATION

Jeux olympiques Paris 2024	
Délégués techniques	Anna Riccardi (ITA) - F
	David Katz (USA) - H
	Chris Cohen (GBR) - H
	Luis Saladie (ESP) - H
Jury d'appel	Membres du Conseil, par roulement
	Abby Hoffman (CAN) – F - <i>Présidente</i>
	Thomas Eckel (AUT) - H
	Loreto Perez (ESP) – F
Secrétaire du Jury	Pierce O'Callaghan (IRL) – H* (<i>*par roulement</i>)
	Luca Verrascina (ITA) – H*
Juges-arbitres World Athletics	Krisztina Horváth (HUN) – F
	Mike Armstrong (USA) – H
	Par Holm (SWE) – H
	Jane Edstrom (CAN) – F
	Helen Roberts (AUS) – F
	Niels van der Aar (NED) – H
	Vadim Nigmatov (TJK) – H
	Frederico Nantes (BRA) – H
	Gemma Castano-Vinyals (ESP) – F
	Jorge Salcedo (POR) – H
	Suren Ayadassen (MRI) – H
	Starter international
Juge international de photographie d'arrivée	Janet Nixon (AUS) – F
Speakers	Helene Richter (FRA) - F
	Clément Breyse (FRA) - H
	Kristen Temple (GBR) - H
	Donald Smith (JAM) - H
Juges de marche World Athletics	Fred Bianchi (SUI) – H
	Jean-Pierre Dahm (FRA) – H
	Daniel Michaud (CAN) – H
	Steve Taylor (GBR) – H
	Echo Yeung (HGK) – F
	Kirsten Crocker (AUS) – F
	Dolores Rojas (ESP) – F
Secrétaire	Zuzana Costin (SVK) – F
Mesureur de parcours	Maurice Winterman (NED) - H

NB : Les nouvelles nominations sont signalées en vert (les autres délégués ont été nommés lors de précédentes réunions du Conseil).